

La Chantier-Thérapie dans le cadre de Armoni-Santé

Un séjour d'une durée de 1 à 6 semaines peut être proposé dans les cas suivants :

- compléter le sevrage d'une addiction lorsque le processus est déjà engagé favorablement
- consolider le rétablissement d'un déséquilibre psychique ou corporel
- prendre un temps pour soi : se ressourcer, retrouver confiance, élaborer une nouvelle orientation.

Parfois, une date est proposée, sur une semaine ou plus, de manière à rassembler plusieurs participants.

Il s'agit d'une auto-thérapie par la construction (maison ou jardins) dans un cadre propice (paysage apaisant, nature environnante, esprit du centre), en présence de personnes compétentes, bienveillantes et attentives.

- œuvrer sur le chantier : gros œuvre ou second œuvre, pour les bâtiments ou les extérieurs, selon l'avancement de l'ouvrage. Il se peut, mais ce n'est pas toujours le cas, que des bénévoles et des professionnels soient également présents sur le chantier. Vous pouvez alors intégrer l'équipe.
- des horaires : environ 5 à 6 heures par jour 5 jours par semaine.
- logé et nourri : nourriture végétarienne bio, chambres de 2 lits ou tente en extérieur l'été si vous préférez.
- présence, écoute et conseils distillés de manière *informelle* par la coordonnatrice du centre et/ou ses collaborateurs durant les repas et les pauses.
- participer aux éveils corporels et au travail de conscience lorsqu'ils ont lieu.

Ce que cela peut vous apporter :

- la satisfaction d'avoir contribué à une œuvre utile,
- une amélioration de la confiance en soi,
- le contact avec la matière : matériaux naturels, terre, etc.
- la fortification du corps
- un ressourcement, l'apaisement de l'esprit par la focalisation du mental sur une tâche,
- un élargissement naturel de votre vision du monde, une autre manière de voir votre parcours,
- une belle part d'oubli physiologique d'habitudes dont vous souhaitez vous défaire (à partir de 3 semaines de séjour).

Ce qui n'entre pas dans ce cadre :

- le sevrage direct d'un produit, particulièrement de certaines drogues
- les situations de déséquilibre en phase aiguë
- l'accompagnement en santé, les soins ou les temps spécifiques de « thérapie »
- une absence de projet

Préalable : Une rencontre en présence ou à distance avec la coordonnatrice / le coordonnateur pour vérifier l'adéquation du projet et poser le cadre.

Tarif : Hébergement offert pour le service rendu au centre.
100€ par semaine pour l'accompagnement. Facilités de paiement.
5€ pour l'adhésion annuelle à l'association Armoni-Santé

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

Date et paraphe :

Nom, Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse mail :

Je certifie avoir pris connaissance du document joint, et m'engage à en respecter les principes.

J'adhère à l'association Armoni-Santé pour un montant de 5€

Je règle un acompte de 60€

Fait à , le :

Signature